



Compte Rendu du Comité Social d'Administration du 28/09/2026

Secrétaire adjoint : FO

Organisations syndicales présentes : CGT FP76, FO, SOLIDAIRES, CFDT/CFTC.

Chaque organisation lit une déclaration liminaire.

En réponse aux déclarations liminaires, Denis GIROUDET souhaite nous présenter la fiche sous 2 angles : celui de la méthode et celui du calendrier.

Il réaffirme que le cadrage est contraint par la DG et ne veut pas parler de NRP 2.

Pour lui, le NRP 1, c'était moins 50 % des services en 2 ans. Aujourd'hui, ce serait loin d'être le cas.

Lors des fusions : pas de suppression d'emplois à la clé (car les services concernés par les fermetures sont déjà exsangues).

Le directeur atteste qu'il a souhaité respecter le dialogue social en donnant les infos (documents de travail) aux organisations syndicales avant d'informer officiellement les chefs de services.

POINT POUR AVIS (= soumis au vote) :

NÉANT (ce CSA n'était convoqué que pour présentation aux organisations syndicales d'un point POUR INFORMATION)

POINTS POUR INFORMATION (= non soumis au vote) :

* Adaptation du réseau territorial de la Seine-Maritime 2027-2030

Selon Denis GIROUDET, la DG a donné un cadrage peu contraignant : chaque directeur propose ainsi une adaptation en fonction d'**enjeux RH** (petits services ou peu attractifs) et de **budget** (densification des locaux, économies de loyers). Ainsi, toujours selon lui, si le NRP 1 avait été important, il restait pourtant encore des adaptations à faire...

Il estime donc que la DRFIP 76 était concernée par les critères établis par Bercy et que les services restructurés répondent à ces orientations.

Quant au calendrier : la DG aurait souhaité « donner de la visibilité à tous les agents » sur plusieurs années.

Bien entendu, Denis GIROUDET affirme qu'il soutient sans réserve la DG.

Le CSA de ce jour est un CSA « chapeau » qui présente le projet total (sur les 3 années) et préfigure les CSA pour avis à venir sur les différentes restructurations.

Pour 2028 et 2029, le projet est donné à titre exploratoire. Le préfet doit en effet valider les propositions du directeur (il peut donc demander plus ou moins de suppressions).

Le CSA pour les restructurations du 1er/09/2027 aura lieu en mars 2027.

Les premières opérations auront lieu au 1er/09/2027 (hors Recette des Finances du HAVRE qui disparaîtra au 1er/01/2027) :

Service concerné	Date envisagée de l'opération	Implantation
Recette des Finances du Havre	01/01/2027	
SGC Barentin	01/09/2027	SGC Yvetot / TH de Dieppe / PNSM
SGC Harfleur	01/09/2027	SGC Le Havre
SGC Maromme- Déville	01/09/2027	SGC Rouen
TH Sotteville-lès- Rouen Trésorerie Rouen CHU	01/09/2027	Cité administrative (emménagement au 01/01/2028)

Pour notre N°1, il aurait paru logique de commencer par BOLBEC mais, de toutes les opérations, c'est sur celle-là que les agents auront à faire le plus de kilomètres suite à la suppression du CFP.
Pourquoi un décalage entre la tréso hospitalière et le SIE ? → Parce qu'une restructuration sur la matière fiscale ne peut pas se faire le 1er/09.

Les opérations pour 2028 et 2029 sont présentées à titre informatif. L'avis du Préfet n'a pas été sollicité à ce stade et ces opérations devront faire l'objet d'une première concertation courant 2ème trimestre 2027 et 2028 :

Opérations 2028.

Service concerné	Date envisagée de l'opération	Implantation
TH Bolbec	01/09/2028	TH Le Havre
Antenne du SGC Neufchâtel-en-Bray à Gournay	01/09/2028	Neufchâtel-en-Bray

Opérations 2029.

Service concerné	Date envisagée de l'opération	Service absorbant ou implantation
SIE Bolbec	01/01/2029	SIE Le Havre
SIP Neufchâtel-en-Bray	01/01/2029	SIP Dieppe / SIP Rouen

Pourquoi le SIP de NEUFCHÂTEL ? → Parce que c'est le plus petit (mais la DG exige une permanence sur le site qui disparaît).

Les permanences sur les sites des anciens SGC seront assurées par les SIP.

Sur 2027, Denis GIROUDET souhaite nous vendre son NRP 2 en disant que, contrairement à 2028 et 2029, les restructurations se feraient avec moins de déplacements d'agents. L'emménagement des trésors hospitalières à la cité administrative rouennaise se fera au 1er/01/2028 pour tenir compte du départ du CSBO et des locaux devenus disponibles. Le service nouvellement créé fonctionnera pendant 4 mois sur des sites différents.

Les SGC de BARENTIN et de HARFLEUR fonctionnaient bien ; mais ils ont le malheur d'être de petits services avec un effectif faible.

Quant aux SGC de MAROMME et DEVILLE, ils ont le tort d'être situés à côté de ROUEN. A côté de ça, notre directeur estime que « rapatrier » les autres SGC à proximité de ROUEN créerait un service trop gros.

Denis GIROUDET estime que son projet est équilibré mais il insiste : les restructurations 2028 et 2029 restent à l'état de projet...

Il souhaiterait que les agents suivent leur mission ; mais il n'y aura aucune obligation (sauf pour les agents de la TH du CHU puisque c'est la même résidence).

Les chefs de service concernés seront informés rapidement.

Les RH passeront dans les services concernés en octobre (réunion en 2 temps : réunion collective dans un premier temps + entretiens individuels dans un second).

Le directeur s'engage : tous les services restructurés démarreront avec 0 vacance (ils seront à 100 % du référentiel ETP). Il se félicite aussi d'accueillir bientôt 25 contractuels (22 B + 3 C) et 52 stagiaires B.

Les agents du CSBO, qui disparaîtra au 31/12/2027, seront prioritaires pour les mutations ; mais ils ne seront donc pas les seuls à bénéficier d'une priorité.

Le futur mouvement B tiendra compte de ces priorités.

Denis GIROUDET assume le surnombre à venir dans les services de ROUEN. Mais les B stagiaires ne pourront donc pas tous venir sur la cité administrative. Il y aura donc des déçus !

Suite à « toutes » ces arrivées, il ne devrait plus y avoir que 5 vacances sur tout le département.

La carte de la compétence géographique (territoriale) des SIP sera revue.

QUESTIONS DIVERSES :

* **Le SDIF** accueillera 13 vacataires pendant 4 mois à compter d'octobre. Du « jamais vu », d'après D. GIROUDET.

* **Télétravail et augmentation du prix du carburant** : un message va être diffusé aux chefs de services pour les inciter à la bienveillance dans l'octroi du TT mais il serait impossible de donner des consignes strictes car la nécessité de service s'impose (les difficultés devront remonter à la direction locale et seront traitées en RH). De plus, le dispositif « grand rouleur » pourrait concerner des agents DGFIP.

* Les IK standards vont être revalorisés à partir du 1er/10 (et seulement jusqu'au 31/12).

* Notre DRFIP a quelques **marges budgétaires** qui permettront d'acheter 300 bureaux « assis-debout » supplémentaires + 28 climatiseurs mobiles (1 par site pour y avoir une salle climatisée).

* Une réunion de l'ensemble du service BIL aura lieu prochainement à propos de **la « Foncière »**. En 2027, aucun agent de BIL et du PRIE ne serait concerné.

Prochain CSA : 05/11/2026.

Prochain CSA-FS : 16/10/2026.